

Montréal, le 12 juillet 2017

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande de modification de la désignation du Coordonnateur de la
fiabilité au Québec
Dossier de la Régie : R-3996-2016**

Maître Tremblay,

Hydro-Québec (la Demanderesse), a déposé le 21 décembre 2016, une demande auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) visant la désignation du Coordonnateur de la fiabilité au Québec (la Désignation) ainsi qu'un processus de consultation relatifs aux normes de fiabilité dans le cadre d'un dossier continu devant la Régie.

La Régie publie l'avis ci-joint sur son site internet ce jour. Elle demande au Coordonnateur d'afficher cet avis sur son site internet **au plus tard le 13 juillet 2017** et de le transmettre **le même jour** aux entités inscrites au *Registre des entités visées par les normes de fiabilité* ainsi que de l'informer des moyens pris pour les en aviser.

Veuillez agréer, Maître Tremblay, l'expression de nos sentiments distingués.

Louis Legault, avocat pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ne

p. j.